

à Avignon , et il resta six mois enfermé dans une chambre du palais papal. Ses ennemis , pendant sa détention , avaient fait suspendre l'impression d'un de ses ouvrages , les *Heteroclita spiritualia* , sous prétexte qu'il renfermait des propositions dangereuses. Dès qu'il fut libre , le P. Raynaud partit pour Rome , emportant son manuscrit , qu'il soumit à l'examen du P. Alegambe , nommé son censeur. Ayant vu ce qu'on objectait contre l'ouvrage , *Tutte queste sono bagatelle* (1), dit Alegambe , et le P. Théophile revint avec l'autorisation de faire imprimer les *Heteroclita*.

A son retour , il fut accueilli par le vice-légat , Frédéric Sforce , qui ne négligea rien pour lui faire oublier une injuste détention. Ce prélat , ayant été nommé cardinal , en 1645 , partit pour Rome avec le P. Raynaud , et s'empressa de le présenter au souverain pontife et aux membres du sacré collège , comme un des plus fermes défenseurs des droits du Saint-Siège. Le pape , voulant mettre ses talents à l'épreuve , lui proposa d'entreprendre la réfutation du traité *De Concordia Sacerdotis et Imperii* , par de Marca. Le P. Raynaud n'osa pas refuser ouvertement une tâche si difficile , et partit sans prendre congé du pontife. Sur l'invitation de son général , il retourna deux ans après à Rome , et y professa pendant quelques mois la théologie positive , ou , comme il s'exprime , *expositive* ; mais sa santé ne s'accommodant pas du climat de l'Italie , il demanda la permission de revenir à Lyon , où il passa le reste de ses jours , entre la direction des âmes , l'enseignement et la rédaction de ses ouvrages. Il ne quitta le collège de la Trinité que pour aller à Rome , en 1651 , à la congrégation générale. Il mourut d'apoplexie , à Lyon , le 31 octobre 1663 , âgé de 80 ans , moins quinze jours.

« La congrégation qu'il avait servie si long-temps , lui fit des obsèques solennels , dans sa magnifique chapelle ; l'insigne chapitre de l'église collégiale de Saint-Just lui rendit de

1) Tout cela , pure bagatelle.